

# Saint-Benoît-sur-Loire

Bulletin info N° 89 - Mai 2018

*au Fil du Temps*



## *Sommaire*

⚓ ÉDITORIAL

⚓ AGENDA

⚓ INFOS PRATIQUES

⚓ BUDGET

⚓ INFORMATION SUR LA MALADIE DE LYME

⚓ VIE COMMUNALE

⚓ DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

⚓ VIE SCOLAIRE

⚓ TRAVAUX

⚓ ASSOCIATIONS

⚓ LUCIENNE LEBRUN SE PENCHE  
SUR NOTRE PASSÉ



# ÉDITORIAL

Chers concitoyens,

Quand vous lirez ces quelques lignes, l'année scolaire sera bien entamée. Viendront ensuite le temps des vacances puis la rentrée scolaire 2018-2019 avec un changement de rythme et d'organisation. Cette rentrée verra la fin des Temps d'Activités Périscolaires. Malgré les efforts financiers et les contraintes d'organisation, ceux-ci n'ont pas été concluants et ne seront donc pas reconduits. Par conséquent, le Conseil municipal, en concertation avec les instituteurs, le Conseil des parents d'élèves et l'Inspection académique a trouvé un accord sur de nouveaux rythmes scolaires. Retour à la semaine de quatre jours : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h50 à 12h et de 13h40 à 16h30.

Une autre nouveauté pour cette future rentrée : la Communauté de Communes du Val de Sully installe le Centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires dans les locaux de l'ancienne école Sainte Marie, 8 chemin du Port, qui lui appartiennent désormais. Autre évènement pour cette rentrée : la fusion de nos deux écoles, maternelle et primaire, en une seule école et donc une seule directrice : Cécile SAINSON.

Hélas, l'Inspection académique fermera une classe, les effectifs étant en baisse régulière. Par exemple à la rentrée prochaine : 26 départs de CM2 vers les 6<sup>ème</sup> et seulement une dizaine d'enfants arrivent en maternelle.

L'automne verra le démarrage des travaux du centre-bourg pour les tranches 3 et 4. C'est la poursuite de notre programme de revitalisation de notre cœur de village. Ces travaux concernent la rue Jeanne d'Arc, la place Saint-André, la rue Orléanaise du n° 41 au n° 81 et l'avenue Célestin Chateignier.

Bien sûr, l'accès à vos commerces sera préservé et leur accessibilité prise en compte. Encore un peu de patience, et notre village sera des plus accueillants, deuxième semestre 2019, date à laquelle le Centre d'Interprétation, réalisé par la Communauté de Communes du Val de Sully, sera ouvert.

D'ici là, profitez de toutes nos fêtes et animations, mises en place par nos associations, pour que notre village vive, prospère et reste dynamique.

Bien cordialement,

Le Maire,  
Gilles Burgevin

## AGENDA

### En Juin :

- Samedi 2** > Bal du Collège Saint Joseph – S.P.
- Vendredi 8** > Festival de formation musicale Ecole de musique – S.P.
- Vendredi 8 au Dimanche 10** > Enduro silures – Etang communal de la Mitonnerie
- Samedi 16** > Kermesse école publique
- Samedi 16** > Assemblée générale du Football – S.F.
- Samedi 16 au dimanche 17** > Fête ULM
- Dimanche 17** > Marché de saison (matinée)
- Mercredi 20** > Assemblée générale du Basket - Salle basket
- Jeudi 21** > Pique-nique de l'Amicale des Retraités à l'étang communal
- Samedi 23** > Feux de la Saint-Jean au Port par le Comité des Fêtes
- Mardi 26** > Spectacle école – S.P.
- Jeudi 28** > Assemblée Générale Patchwork – Salle du Patch
- Samedi 30** > Kermesse APEL école Sainte-Marie

### En Juillet :

- Mardi 3** > Rassemblement de chorales à la maison de retraite
- Samedi 7** > Concours de pêche enfants à l'étang communal de la Mitonnerie
- Samedi 7 et dimanche 8** > Fête du Port organisée par l'Association des Portugais
- Vendredi 13** > Fête nationale – Repas champêtre et feu d'artifice au Port
- Samedi 14** > Fête nationale - Jeux enfants - Cérémonie officielle Démonstration pompiers - Concert Valphonie cour de la mairie
- Dimanche 15** > Marché de saison (9h – 12h)
- Dimanche 15** > Concert à la Basilique
- Dimanche 22** > Bal organisé par SNAD2 – S.P.
- Dimanche 22** > Concours de pêche adultes à l'étang communal de la Mitonnerie

### En Août :

- Dimanche 12** > Thé dansant basket – S.P.
- Dimanche 19** > Marché de saison (9h – 12h) – Place du Martroi
- Vendredi 24** > Cinéma en plein air

### En Septembre :

- Dimanche 2** > Vide-grenier et salon des passionnés de Loire – Comité des Fêtes – Centre-Ville et S.F.
- Dimanche 9** > Randonnée VTT des pompiers
- Vendredi 14** > Conférence sur l'Abbatiale – S.F.
- Dimanche 16** > Marché de saison (9h – 12h) - Place du Martroi
- Vendredi 21** > Assemblée Générale APE Ecoles publiques – S.F.
- Dimanche 30** > Salon des Arts créatifs pour les enfants – Comité des Fêtes – S.P.

S.F. : Salle des Fêtes  
S.P. : Salle polyvalente

## SECRÉTARIAT DE MAIRIE - Rappel des horaires :

Le lundi : de 14h30 à 17h30  
Les mardi, mercredi et vendredi : de 8h45 à 12h  
Le jeudi : de 8h45 à 12h00 et de 14h30 à 17h30  
Le samedi : de 9h à 12h

**Horaires d'été du secrétariat : du 16 juillet au 15 août**  
Du mardi au vendredi : 8h45 à 12h  
Le samedi : de 9h à 12h

## Relevés annuels des compteurs d'eau

La relève à distance des compteurs d'eau sera réalisée par notre fontainier Olivier ROLLION de juillet à août 2018.  
Merci de dégager les citerneaux.





## BIENVENUE À



## PIZZ Paradise

SAINT BENOIT SUR LOIRE,  
LE VENDREDI PLACE DU MARTROI  
DE 17H30 À 21H

**TEL: 06 28 37 66 53**

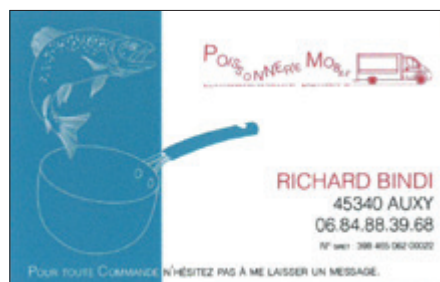
Pensez à commander vos pizzas avant 18h pour  
venir les retirer à l'heure que vous souhaitez.



## ENVIE DE POISSONS FRAIS à Saint-Benoît ....

....Tous les mardis de 9h30 à 12h sur la Place du  
Martroi,  
venez acheter votre poisson à la poissonnerie  
mobile BINDI.

Pour toute commande, vous pouvez laisser un  
message  
au 06 84 88 39 68



## Commerce local



**J'ACHETE CHEZ MON COMMERÇANT INDEPENDANT AUJOURD'HUI  
IL SERA TROP TARD DEMAIN**



**Soutenez le commerce de proximité  
de votre village**

**ACHETEZ LOCAL**



Commune de Saint-Benoît-sur-Loire

## LE MARCHÉ DE SAISON de Saint-Benoît-sur-Loire

La saison des marchés organisée par le service  
Tourisme de la Communauté de Communes du Val  
de Sully a repris depuis le dimanche 15 avril. Il aura  
lieu chaque 3<sup>ème</sup> dimanche du mois jusqu'en octobre  
de 9h00 à 12h00.

Une nouveauté pour cette année : nous avons quitté  
la Chartre Marché Producteurs de Pays pour faire  
place au Marché de saison.

De nouveaux produits sont venus rejoindre les étals de la  
Place du Martroi :

- Plantes aromatiques
- Des fleurs, bouquets et plantes en pot
- De la céramique

Nous espérons bien sûr avoir le plaisir d'accueillir

d'autres commerçants.

Mais nous proposons toujours :

- Le miel
- Les légumes
- Le vin des Coteaux du Giennois
- Les savons artisanaux
- Les produits à base de canard

Une animation est prévue chaque mois.

Un atelier de fabrication de savon est au programme  
sur le mois de mai. Puis nous retrouverons l'école  
de musique. Enfin suivra de la jonglerie avec Cri O  
Lane Circus et des jeux à disposition du public pour  
cet été.





## COMMENT METTRE EN ÉCHEC LES CAMBRIOLEURS

Il est à déplorer un nombre important de cambriolages dans différents secteurs du département. À cet effet, il est important de rappeler quelques consignes élémentaires pour protéger ses biens.

### **Avant votre départ de longue durée**

- Si vous partez en vacances, pensez à l'opération tranquillité vacances, signalez votre absence à la gendarmerie ou à la police intercommunale qui assurera des passages réguliers de votre domicile. Cette opération fonctionne toute l'année ;
- N'enregistrez pas d'informations relatives à votre absence sur votre répondeur téléphonique ;
- Faites effectuer un transfert d'appels téléphoniques pour donner l'illusion d'une présence ;
- Ne laissez pas à l'extérieur de votre propriété des objets qui pourraient permettre à des cambrioleurs de pénétrer chez vous par effraction (tournevis, barres métalliques, pied de biche, outil de jardinage) ou par escalade (échelle) ;
- Optez pour un éclairage extérieur avec détecteur de mouvements ;
- Equipez vos soupiraux et ouvertures avec des grilles adaptées ;
- Equipez votre maison d'une alarme et éventuellement d'un système de vidéosurveillance ;
- Laissez vos clefs à un voisin ou à une personne de confiance ou au moins informez votre voisinage proche de votre départ ;

### **Pendant votre absence de longue durée :**

- Faites relever régulièrement votre boîte aux lettres.

### **Si vous vous absentez temporairement de votre domicile :**

- Pensez à verrouiller tous les accès de votre maison (portes, fenêtres, garages,...) et à fermer les volets la nuit tombée ;
- Créez l'illusion d'une présence dans la maison (utilisez un programmateur pour allumer une ou plusieurs ampoules).

**De nombreux cambriolages ont lieu pendant vos courses, pendant que vous allez chercher vos enfants à l'école...  
Une absence de 20 à 25 minutes suffit.**

### **Si vous êtes dans votre domicile (home jacking) :**

- Pensez à verrouiller tous les accès de votre maison (portes, fenêtres, garages,...) et à fermer les volets la nuit tombée. Une vérification systématique avant d'aller vous coucher s'impose ;
- Verrouillez votre véhicule stationné sur votre propriété. Ne laissez pas les clés à proximité de l'entrée de votre domicile. Les papiers de la voiture ne doivent pas être dans le véhicule.

### **Si vous êtes témoin de faits qui vous paraissent inhabituels dans votre rue ou quartier :**

- Ayez le réflexe du « 17 », la rapidité de l'information est gage d'une meilleure efficacité de l'action des forces de sécurité ;
- Tout renseignement même anodin peut-être utile aux gendarmes.

« La sécurité est l'affaire de tous », c'est avec le concours de la population que la gendarmerie nationale pourra lutter plus efficacement contre les cambriolages.



## QUE FAIRE CONTRE LES ABOIEMENTS DU CHIEN DU VOISIN ?



Les aboiements répétés, continus, le jour, la nuit, sont la source la plus fréquente de litiges entre un propriétaire de chien et son voisinage. La loi sanctionne les propriétaires d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Cette réglementation s'applique 24h sur 24h.

Selon le ministère de la Santé un bruit est considéré comme gênant lorsqu'il dépasse de plus de **5 dB** (décibels) le jour de 7 H à 22 h ou de **3 dB** la nuit de 22 h à 7 heures du matin.

Avant d'en arriver au dépôt de plainte, il est vivement conseillé d'essayer de discuter avec le propriétaire du chien concerné. Il faut garder en mémoire qu'un chien peut aboyer pour de multiples raisons, dont l'ennui ou le stress d'être seul sans son maître et que dès le retour du propriétaire, le chien aboie seulement de manière ponctuelle.

Dans cette situation, le propriétaire n'a probablement pas conscience de la nuisance que cause son chien lorsqu'il est absent et une simple discussion sera probablement la meilleure des solutions. Votre voisin prendra alors les mesures nécessaires pour régler le litige (dressage, collier anti aboiement, pension pour chien).

Si malheureusement, vos doléances auprès du voisin restent sans effets, il est conseillé de prendre contact avec la police intercommunale. Ils pourront venir constater la gêne occasionnée par l'animal et dresser un procès-verbal en conséquence.

Dans le cas où aucune solution ne serait mise en place par le propriétaire du chien pour limiter la nuisance, il pourrait être condamné à verser une amende de plusieurs centaines d'euros ; à savoir que la loi prévoit aussi une possible confiscation du chien.



## OPÉRATION J'AIME LA LOIRE... PROPRE !

Organisée par la Municipalité, le samedi 4 mars dernier, en collaboration avec les Chasseurs de Loire, l'opération de nettoyage des bords de Loire a rassemblé cette année 46 personnes motivées pour participer à ce geste

citoyen. Etaient présents des membres du conseil municipal, des associations, le Conseil Municipal jeune, et de nombreux bénévoles.

C'est environ 10 m<sup>3</sup> de déchets en tout genre qui ont été

ramassés : papiers, cartons, bouteilles, de la ferraille, des pneus et même un micro-onde !

Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés.



## STATIONNEMENT RUE DU PORT

En 2015, la Municipalité a supprimé les panneaux « Interdiction de stationner » dans la partie de la rue du Port longeant les maisons face à la Loire. Cette opération permettait de supprimer tout obstacle à la vue remarquable sur le fleuve et les méandres de Guilly.

Après une période de respect de cette règle, nous constatons un retour du stationnement des véhicules sur cette portion de la chaussée.

Il n'est pas question ici de remettre des panneaux d'interdiction de stationner, mais de rappeler aux conduc-

teurs qu'il existe à quelques mètres, en contre bas de la levée, **un parking où les véhicules en stationnement ne gênent pas la vue sur la Loire.**

**Merci de respecter cette interdiction.**

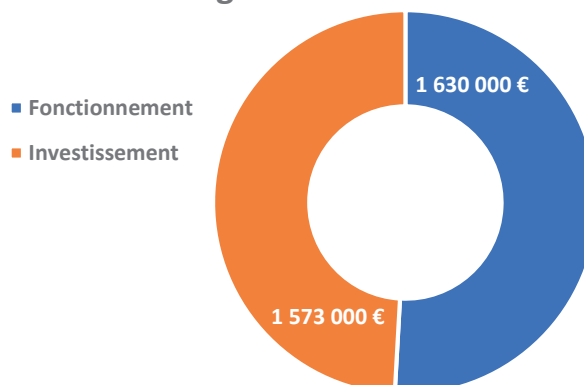
## LE BUDGET COMMUNAL

Le budget communal, acte fondamental de la gestion municipale est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil Municipal. Le budget est composé de deux sections :

- la section de fonctionnement qui retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité

- la section d'investissement qui présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

### Budget communal



Malgré un contexte économique national difficile marqué par une baisse des dotations de l'État, le Conseil Municipal s'engage à poursuivre l'action locale avec des projets majeurs d'investissement, une gestion de fonctionnement rigoureuse et la continuité des services de proximité.

## LES TAXES LOCALES 2018

### Taxe d'habitation : 12.43

Taux communal 2017 : 12.43  
Taux moyen départemental : 14.87  
Taux moyen régional : 15.00  
Taux moyen national : 13.21

### Taxe Foncière Bâtie : 16.42

Taux communal 2017 : 16.17  
Taux moyen départemental : 22.22  
Taux moyen régional : 22.42  
Taux moyen national : 17.71

### Taxe Foncière Non Bâtie: 47.35

Taux communal 2017 : 47.354  
Taux moyen départemental : 50.12  
Taux moyen régional : 45.14  
Taux moyen national : 51.07

Les taux moyens s'entendent pour des communes de même strate.

## LES ACTIONS :

### Les associations

Maintien des subventions : 21 940 €

### Le Commerce Local :

Appui auprès des commerçants et artisans pour pérenniser les services de proximité

### Le CCAS

Soutien des personnes en difficultés : 10 000 €

### La santé :

Recherche de solutions pour élargir l'offre de soins

### La jeunesse

Installation d'une Aire de jeux : 18 000 €

### L'environnement

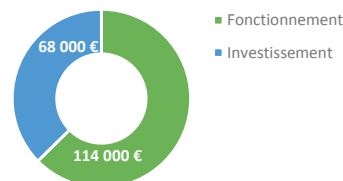
Entretien et aménagement des espaces naturels  
Programme zéro phyto



## BUDGET EAU

### Travaux 2018 :

Programme de rénovation du réseau d'eau potable : 39 000 €  
Travaux de raccordement : 27 400 €



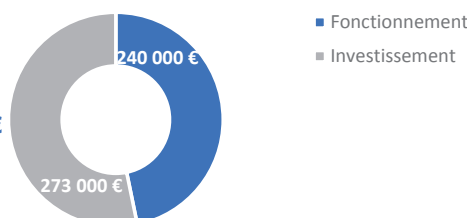
### Tarifs HT Eau Potable 2018 A compter du 01.09.2018

Prix du m3 : 0.50 € ( 0.40 en 2017)  
Abonnement : de 15 à 22 € selon diamètre  
Frais accès au service : 20 €

## BUDGET ASSAINISSEMENT

### Travaux 2018 :

Changement du tamis de la Station d'épuration : 42 000 €  
Mise en place d'un réseau séparatif : 70 000 €  
Etude Délégation de Service Public : 10 000 €



## LES TRAVAUX MAJEURS

En 2018, la Commune poursuit les orientations précédemment définies, à savoir une dynamique d'investissement majoritairement autofinancée, dans un contexte budgétaire contraint. Des finances saines qui s'accompagnent d'une gestion financière rigoureuse, permettant le maintien des objectifs engagés : anticiper la ville de demain en poursuivant l'aménagement urbain tout en maintenant un cadre de vie agréable dans une perspective durable.

### Place de l'Université ; Mise en accessibilité de l'Ancienne Mairie :

Cet aménagement concourra à la mise aux normes PMR extérieure et intérieure de ce bâtiment tout en lui gardant son cachet historique. Travaillé en amont avec les services de la DRAC, ce projet respecte les contraintes architecturales (périmètre AVAP) et désentrave l'espace public.

Coût du projet : 67 296 € HT dont 50 % financé par le Département du Loiret et la Communauté de Communes du Val de Sully

### Aménagement de sécurité de la RD 60 (entrée nord-ouest de la commune) :

Afin d'améliorer la sécurité des riverains et piétons de la rue Orléanaise, des travaux d'aménagement en entrée d'agglomération ont été étudiés pour réduire la vitesse des véhicules : création d'un plateau (Zone1), pose de bordures (zone 2 et 3), création d'écluses (zone 4 et 5).



Coût du projet : 47 413 € HT dont 50 % financé par le Département du Loiret

### Aménagement du Centre Bourg :

Entamé en 2016, le

projet de rénovation du centre bourg de Saint Benoit sur Loire arrive dans sa deuxième phase de travaux.

Le projet prévoit la requalification des espaces publics avec

une priorité donnée aux piétons et la mise en place d'une zone limitée à 30km/h sur l'ensemble des secteurs réhabilités. La première phase (réalisée à ce jour) a concerné la rue Max Jacob, la partie nord de la place du Martroi et la partie voirie du secteur de la place de l'Université.

La deuxième grande étape concerne l'entrée du village, la place Saint André et la rue Jeanne d'Arc.

Coût du Projet : 386 000 € HT dont 50 % d'aides publiques demandées (Etat, Communauté de Communes du Val de Sully)



### Restauration de la Basilique de Fleury :



Une étude diagnostique du clos et couvert de l'Eglise Abbatiale a permis d'identifier un programme de restauration sur 4 ans de ce monument emblématique du territoire. Sa valorisation doit permettre le développement d'une offre touristique qualitative : Coût global de l'opération de restauration : 1 463 000 € dont 80 % d'aides publiques (Département du Loiret et DRAC)

# LA MALADIE DE LYME

## LETTRE D'INFORMATION DESTINÉE À TOUS : LA MALADIE DE LYME

Vous avez sans doute entendu parler de la maladie de Lyme. Peut-être vous sentez-vous à l'abri. Probablement si vous prenez des précautions.

### Qu'est-ce que la maladie de Lyme ?

C'est une maladie causée par des bactéries, les borrelies, que l'on peut attraper de plusieurs façons :

- **Par une morsure de tique** : si une tache rouge apparaît (érythème migrant), aucun doute, vous êtes atteint. Pas de tache rouge : voir de toute façon un médecin.
- **Par transmission materno-fœtale** : la maman atteinte transmet à la naissance les borrelies. Vous ne serez pas malade pour autant. Après un choc psychologique, fatigue profonde... la maladie peut se déclarer.
- **Par transmission sexuelle** : l'homme peut transmettre les borrelies, même s'il n'est pas malade, il est considéré comme porteur sain.
- **Par transfusion sanguine** : le sang est le vecteur de la maladie.

### Les symptômes :

Ils sont nombreux car les bactéries peuvent atteindre toutes les parties du corps et provoquer des troubles, accompagnés de fatigue, de douleurs, de troubles visuels et autres, sans oublier les maux de tête et l'incapacité de se mouvoir et d'exercer une profession...

**La maladie peut-elle se soigner ?** oui mais les soins peuvent être longs. Une tique ou une nymphe de tique peut inoculer jusqu'à cinq maladies différentes, appelées co-infections.

La maladie peut être décelée par deux tests : **Test Elisa et test Western Blot**. Si le premier est positif, il doit être confirmé par le second. Si le premier est négatif, le second est inutile. Toutefois, précisons que ces tests sont fortement remis en cause, contestés car non fiables. Des médecins parfaitement informés peuvent détecter la maladie par leur méthode d'une façon fiable. Si cette maladie est avérée, prendre des antibiotiques au moins pendant trois semaines puis repos puis à nouveau des antibiotiques et reproduire le processus autant de fois qu'il est nécessaire. Il est toutefois avéré que des malades peuvent souffrir pendant des années, même si la maladie semble enrayée. C'est sans penser aux co-infections qui, sans une alimentation saine, avec un minimum de sucres, de gluten... provoquant des intolérances et par voie de conséquence font souffrir les malades. Un suivi par un médecin spécialisé qui prescrit des huiles essentielles entre autre peut venir à bout de ces inconvénients insupportables.

**Comment éviter la maladie ?** de toute évidence, pour éviter de souffrir, chacun peut penser qu'il vaut mieux éviter de se faire mordre par les tiques. Pour ce faire, lors des sorties en forêt, il est urgent de bien se protéger. Des vêtements longs, bien fermés sur les bras ou les jambes, (même si l'esthétique en souffre !), porter un chapeau ou une casquette afin d'empêcher les bêtes de progresser sur la peau jusqu'à trouver un endroit humide et fin. Ne pas hésiter à utiliser des répulsifs, éviter les herbes hautes et ne pas s'allonger dans les pelouses. Des malades ont été contaminés par des tiques dans leur jardin, alors prudence !

Dans tous les cas, ne pas hésiter à s'examiner ou de se faire examiner lors du retour de balades, en particulier le cuir chevelu, les aisselles, l'aîne et tous les endroits à peau fine et humide. Une nymphe ayant la taille d'une tête d'épingle, il est facile de « passer » à côté ! Des enfants en bas âge sont malades avec, parfois, des paralysies faciales ou des névralgies ou troubles flous... Inutile d'insister sur l'examen de ces jeunes qui peuvent devenir des porteurs sains et déclarer les maladies plusieurs années après.

C'est pour aider les malades que nous avons créé des associations (Lyme sans Frontières, Enfance Lyme & Co...) en précisant que nous ne sommes pas médecins mais nous organisons des conférences en invitant des médecins ou spécialistes de cette cause pour répondre aux questions.

Dans le Loiret, nous avons créé en février 2016, une antenne « Lyme sans Frontières » avec la responsable Armelle CAYUELA, aidée de Guy COUILLARD, de sa compagne et la sœur de celle-ci.

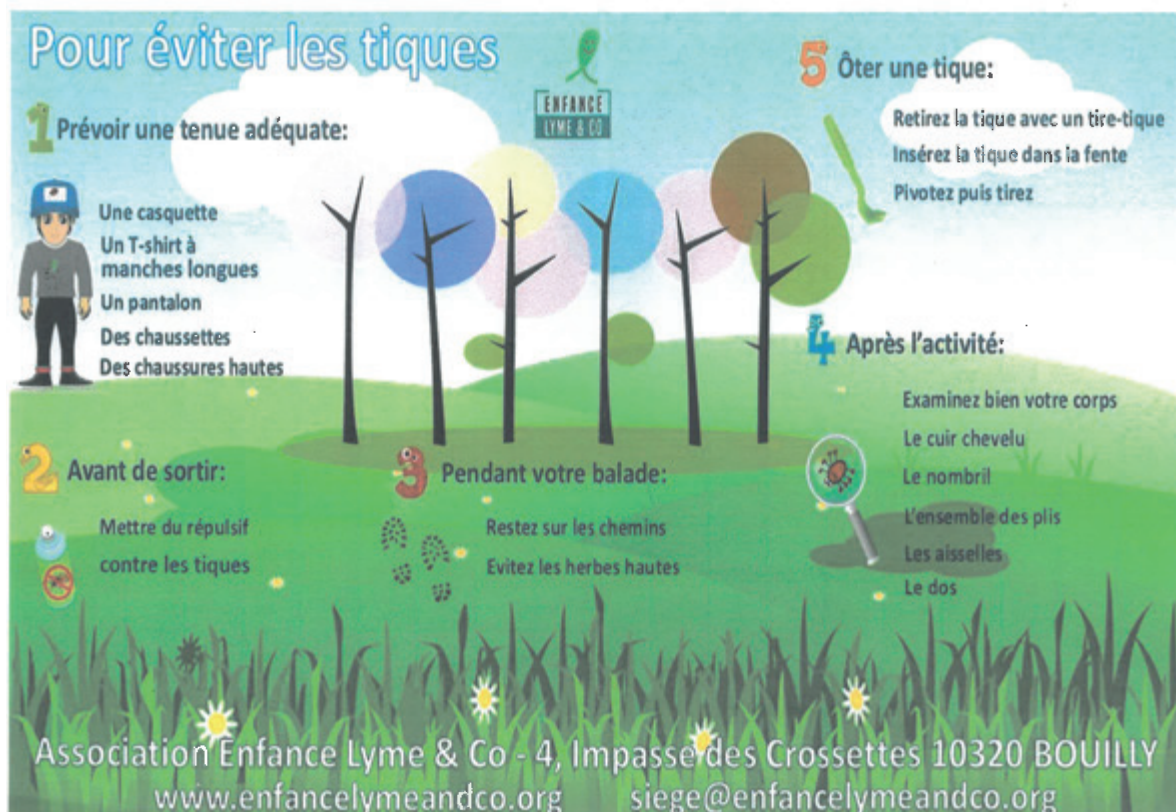
Coordonnées de Guy COUILLARD résidant à Saint-Benoit-sur-Loire :

**06 11 18 14 41**

Nous ne pourrions pas répondre à toutes les questions relevant du monde médical mais nous pourrions vous orienter vers des spécialistes.

### Prochaines manifestations :

- Lyme Protest le 26 mai de 10 h à 17 h Place de Gaulle à Orléans.







## PARTICIPEZ AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme tous les ans, Saint-Benoît organise le concours des maisons fleuries ouvert à tous les habitants de la commune.

Le but de ce concours est de valoriser les initiatives privées de fleurissement car elles contribuent à renforcer la qualité du cadre de vie en étant complémentaires aux efforts entrepris par la commune dans ce domaine.

Si vous souhaitez participer au concours des maisons fleuries 2018, Vous pouvez vous inscrire en mairie ou sur le site internet, de la commune, rubrique « actualités », en téléchargeant le bulletin d'inscription. Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au mercredi 20 juin 2018**. Le jury communal de la commis-



sion des maisons fleuries passera début juillet pour évaluer les maisons et jardins fleuris des personnes inscrites.

Chaque lauréat sera personnellement informé par courrier. La diffusion des résultats sera publiée dans le bulletin municipal.

## 13 ET 14 JUILLET 2018

Le repas champêtre organisé par les commerçants et la municipalité aura lieu à 20 heures au Port le vendredi 13 juillet. Pour l'inscription au repas, réservation chez les commerçants participants ou en mairie avant le 8 juillet. Après le repas, les musiciens de Valphonie et les pompiers

conduiront la retraite aux flambeaux autour du Hameau vers 22h15. Le feu d'artifice sera tiré à 22h45 de l'île, face au Port. Il sera suivi du bal populaire, sur parquet à 23 heures et sera animé par Discophone 3 AT de Saint-Jean-Le-Blanc. Le samedi 14 juillet après-midi : jeux enfants, défilé

et cérémonie, démonstration des pompiers devant la salle polyvalente. Le concert de Valphonie, dans la cour de la mairie clôturera la fête nationale à Saint-Benoît-sur-Loire. Les horaires exacts seront diffusés par voie de presse et affichés chez vos commerçants.

## RAPPEL :

### RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES POUR LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Afin d'assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques courus, la commune a élaboré un **plan communal de sauvegarde (PCS)**. Ce plan prévoit notamment un recensement des personnes vulnérables habitant sur le territoire de notre commune afin de permettre une intervention adaptée d'un professionnel en cas de déclenchement d'une alerte liée à un évènement majeur.

**Si vous faites partie des personnes à mobilité réduite, malentendantes, malvoyantes, médicalisées ou isolées**, nous vous invitons à prendre contact avec le **secrétariat de mairie** au 02 38 35 73 28 pour vous inscrire sur la liste établie par la commune dans le cadre de ce plan.



## LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL SONT PUBLIÉS SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE [WWW.SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE.FR](http://WWW.SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE.FR) RUBRIQUE « COMPTES RENDUS DE CONSEIL ».

### Séance du 15 janvier 2018

- Mission d'assistance pour le renouvellement du contrat de délégation d'assainissement collectif.
- Programme de travaux 2018 : mise en accessibilité de l'ancienne mairie et demande de subvention auprès du Département du Loiret.
- Programme de travaux 2018 : aménagement de sécurité sur la rue Orléanaise – RD 60. Adoption du projet et demande de subvention auprès du département du Loiret.
- Programme de travaux 2018 : Aménagement du centre-bourg – Tranche conditionnelle et demande de subvention auprès du département au titre des crédits d'état.
- Révision du zonage d'assainissement collectif : choix du bureau d'études.

### Séance du 19 février 2018

- Délibération arrêtant le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et tirant le bilan de la concertation.
- Confirmation d'intervention de l'Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental Cœur de France dans le cadre d'une procédure d'expropriation.
- Aménagement du centre-bourg tranche 2018 : demande de subvention auprès de la Région Centre Val de Loire au titre des espaces publics Cœurs de village.

- Aménagement du centre-bourg : tranche 2019. Financement de l'aménagement du cheminement Célestin Chateignier.
- Travaux de restauration de l'abbatiale : proposition de convention cadre et de convention d'exécution avec le Département du Loiret.
- Convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret pour l'accueil des enfants de sapeurs-pompiers volontaires pendant les temps périscolaires.
- Budget 2018 : Subventions aux associations.
- Demande de subvention au titre du Fonds départemental 2018 d'accompagnement culturel aux communes.

### Séance du 9 avril 2018

- Budgets 2018 : Assainissement, Eau et Commune.
- Tarifs 2018 : Eau, Taxes locales.
- Subventions AS Collège Les Bordes.
- Participations Ecole Privée Ste Marie.
- Travaux 2018 : accessibilité PMR ancienne mairie et demande de financement au titre du PETR.
- Contrat machine à affranchir.
- Acquisition parcelle Bois du Port.



## TAP

Dernière animation des Temps d'Activité Périscolaire qui s'arrêteront à la fin de l'année scolaire.

Carnaval du 20 février.



## TRAVAUX CENTRE INTERPRETATION

Les travaux du Centre d'Interprétation, pilotés par la Communauté de Communes du Val de Sully avancent normalement et dans les temps pour la partie construction nouvelle et avec un léger retard, dû aux intempéries, pour

la rénovation du bâtiment existant. L'ouverture du Centre est toujours envisagée pour la mi-2019. Le très gros œuvre devrait se terminer en juin et la grue démontée avant le début juillet 2018, la circulation s'en trouvant facilitée.



### Cours de dessin



De 10  
à 15  
ans

Les  
mercredis  
de 16h à  
18h

→ **Capacité :**  
Création d'un jeu de société, conception des mécaniques de jeu, illustration des éléments types carte et plateau, montage des images, découvertes de métiers graphiques

→ **Terrain :**  
Salle derrière la Mairie de Saint Benoît sur Loire

Plus d'info et inscription : **06 61 68 75 16**

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Luke COLMAN le 19 janvier à Gien  
Thiméo GRAVELET le 30 janvier à Gien  
Camille DUPUY le 9 mars à Gien  
Nino PISSEAU le 9 mars à Orléans

### DECES

Arlette DUMARTIN née LAURENT le 23 décembre à Sully-sur-Loire  
Denise PAPIN née ALFROY le 29 janvier à Saint-Benoît-sur-Loire  
Gabrielle VAILLANT née HUMERY le 3 février à Gien  
Emilienne TOUATI née TOUPANCE le 7 février à Saint-Benoît-sur-Loire  
Eliane FOSSERZ née MAILLOT le 8 février à Saint-Benoît-sur-Loire  
Janine LORGEAU née FOURNIER le 11 février à Orléans

Jean-Pierre COUTANT le 15 février à Orléans  
Jeannine THIERRY née VACHON le 15 février à Saint-Benoît-sur-Loire  
Michèle PLOTTON née BOURSIN le 17 février à Sully-sur-Loire  
Paulette MOREAU née VÉNARD le 19 février à Saint-Benoît-sur-Loire  
Jacques LEBLANC le 23 février à Saint-Benoît-sur-Loire  
Lucienne GUEUSQUIN le 4 mars à Saint-Benoît-sur-Loire  
Pierre PERRONNET le 9 mars à Orléans  
Jean-Marie PELLETIER le 14 mars à Les Bordes  
Damien SULLY le 20 mars à Saint-Benoît-sur-Loire  
Guy ESCULIER le 4 avril à Sully-sur-Loire  
Madeleine GUICHARD née BINDET le 27 avril à Saint-Benoît-sur-Loire



## 2018 - ANNÉE ANNIVERSAIRE AU COMITÉ DES FÊTES

Comme nous vous l'avons signalé dans notre dernier numéro de «Fêtes & Traditions», 2018 marque le 30<sup>ème</sup> anniversaire de notre association.

Pour fêter tout cela comme il se doit, les manifestations 2018 seront encore plus belles qu'à l'habitude.

Après une brocante exceptionnelle de part la météo et les animations, ce sont les mariniers de L'Armada qui vous proposeront les 26 et 27 mai une grande fête de la Marine. De nombreux exposants seront présents, des animations pour petits et grands, un dîner dansant le samedi soir, une sardinade géante le dimanche midi mais surtout l'organisation d'une balade en partenariat avec Guilly qu'il ne faudra pas louper. Vous embarquerez soit au départ de Saint-Benoît, soit au départ de Guilly pour une traversée de la Loire en bateau et vous serez pris en charge à votre descente pour une visite guidée de chacune des communes. Toute l'équipe du Comité des Fêtes assurera le côté logistique de cette manifestation afin que les mariniers se concentrent sur leurs activités. Le Comité des Fêtes quant à lui vous proposera pour les Feux de la Saint-Jean 2018 une version Russe de leur dîner-spectacle. Cette soirée exceptionnelle démarrera d'ailleurs plus tôt que d'habitude car de nombreuses

surprises vous attendent ce soir là. Nous ne saurions trop vous conseiller de réserver dès à présent sur votre agenda la date du samedi 23 juin. Les bulletins de réservation seront disponibles comme d'habitude en Mairie juste après la Fête de la Marine.

Nous laisserons ensuite passer l'été pour un petit repos bien mérité mais nous reprendrons dès le mois de septembre nos activités par notre traditionnel Vide-greniers, le dimanche 2 septembre mais surtout par l'organisation de la seconde édition des Ateliers d'Arts Créatifs pour les enfants de la communauté de communes du Val de Sully. La première édition a été un énorme succès et les artistes et créateurs organisateurs de cet événement travaillent depuis plusieurs semaines à la préparation de leurs ateliers. Ce sera sans nul doute encore une belle réussite. Ces ateliers s'adressent bien sûr aux enfants mais de nombreux adultes visiteurs se sont découverts aussi ce jour-là une attirance vers certaines des techniques proposées.

A très bientôt donc sur l'une ou l'autre de nos manifestations.....et merci encore de votre fidélité.

**Le Président, Pascal MARCHAND**

## BIAUDES ET CALINES

Toujours du dynamisme et des initiatives : samedi 10 mars, nous organisons un stage musical d'Ensemble animé par Cyril BERTHET

### Chaque instrument a sa place :

22 stagiaires de différents horizons ont pu profiter des conseils avisés de ce compositeur interprète qui dirige et encourage l'Ensemble Départemental de Musique Traditionnelle de Bourges.

A partir d'un ou deux thèmes simples, il leur a expliqué comment chaque instrument peut trouver sa place dans un ensemble. Les timbres, les hauteurs, le débit, les nuances sont autant de facteurs qui définissent un instrument et sa place dans un ensemble.

*Pour clore cette journée de partage et d'apprentissage; les stagiaires ont animé une dynamique veillée dansante.*

Dimanche 22 avril : nous animons le vide-greniers du comité des fêtes, en matinée.

Samedi 26 mai : nous serons présents à la Fête de la marine ARMADA, en après midi.

10/11/12 mai : nous avons retrouvé au Mont Dore nos amis d'ICORANDA (groupe Limousin) pour fêter leurs 20 ans.

**La Présidente, Joëlle MAROIS**



## ASSOCIATION DE PECHE DE LA MITONNERIE



L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le 19 janvier en présence de son président, des présidents de certaines associations de Saint-Benoît et des environs, de Mr Francis BURET, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, représentant la Mairie et de nombreux pêcheurs.

### Les prochaines manifestations :

- Du 18 au 21 mai : Enduro carpes.
- Du 8 au 10 juin : les 48 heures Silures.
- Le 7 juillet : Concours de pêche enfants
- Le 29 juillet : Concours de pêche adultes

### Tarifs :

- Carte annuelle communale : **50 € pour 4 lignes.**
- Carte annuelle hors commune : **60 € pour 4 lignes**
- Carte annuelle jusqu'à 16 ans : **20 €**
- Carte vacances : **20 € pour 4 lignes**
- Carte de pêche de nuit : carpes et silures uniquement : **15 € les 24 heures, 25 € les 48 heures, 40 € les 72 heures et 10 € par nuit supplémentaire.**

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter notre site internet : [etandelamitonnerie.e-monsite.com](http://etandelamitonnerie.e-monsite.com) ou notre compte Facebook.

**Le Président, Francis BLOT**

## TENNIS

Le 28 janvier, notre professeur de tennis, Charlie Duflot, avait organisé une animation pour les ados (13-14 ans) qui suivent des cours chaque mercredi. Des rencontres en double, des services dont la vitesse était mesurée à l'aide d'un radar .... Une bonne matinée qui s'est terminée par un goûter en présence des parents et des membres du bureau.

**Le Président, Laurent LINDÉ**



# LUCIENNE LEBRUN SE PENCHE SUR NOTRE PASSÉ

## LA GUERRE - 1918 - LES DERNIÈRES OFFENSIVES ALLEMANDES – LES GAZ – L'AVIATION

Compte tenu des pertes importantes sur tous les fronts, dès novembre 1917 Pétain a dû mobiliser la classe 1918. Le dernier des frères Lebrun, Isidore aurait dû partir. Il est pour le moment ajourné, ses 6 autres frères ayant été mobilisés. Il reste travailler à la ferme de la Cotte à St Benoît, sa mère n'ayant plus de cheptel ni de travaux pour l'occuper. Depuis le décès du père, seules 2 vaches, un âne, une chèvre et quelques volailles sont encore à la ferme.

La vie sur le front côté français en février 1918 : Abel est à Verdun, au bois de la Chaume. Logé dans une grange, il fait un froid « russial », - 20°. Il faut trouver de la paille pour dormir, mais le bon français refuse de la vendre. La moitié des effectifs couche à même le sol. A trois heures du matin, tout le monde est debout pour bouger et éviter la congestion. Impossible de se chauffer, les brodequins sont raides comme de la tôle. Les poilus se rendent chez l'habitant, quémendant un refuge. Pour manger, la viande est congelée, les boules de pain des glaçons, les doigts restent collés à ce que l'on touche et le vin fait des glaçons. La guerre continue mais avec moins d'intensité, les deux armées sont épuisées, à genoux.

A la suite de la révolution en Russie, la guerre Russie/Allemagne se termine le 3 mars. La Russie perd 1/3 de son territoire au profit de l'Allemagne, plus de 90% de ses mines de charbon, 1/3 des terres agricoles et presque la moitié de son industrie. L'Allemagne triomphe ! Elle transfère à toute vitesse ses troupes sur le front français, plus d'un million d'hommes.

Une dernière offensive allemande est mise sur pied pour mars 1918, c'est l'opération Michail. Rien n'est laissé au hasard, les troupes s'entraînent, les provisions sont transportées de nuit sur le front, des tranchées et des abris préparés, quantité de munitions apportée. Le 21 mars, le signal de l'attaque est donné. Des milliers de canons allemands ouvrent le feu de la Marne à la Somme. Le sol tremble de nouveau. Le 23 mars, le Chemin des Dames doit être tenu plus solidement que jamais pour empêcher l'ennemi de passer. Le feu de plus de 1 000 canons précède l'assaut donné par les allemands. Ce bombardement est d'une violence inouïe et écrase les positions de notre 6ème armée. Le Chemin des Dames est entièrement recouvert d'une nappe de gaz. Les obus font sauter nos abris, détruisent les champs barbelés, le ravin de Juvigny à l'arrière reçoit un obus lourd toutes les minutes. Les batteries françaises sont muettes, 400 pièces sont détruites ou capturées, 450.000 prisonniers français sont faits dans la journée. On ne dispose plus que de 600 fusils, on est

sans nouvelle des autres unités. Les ponts sur l'Aisne ont bien été minés, mais à quoi bon les faire sauter : les allemands lancent partout des ponts-bateaux. L'ennemi a encore une fois décimé le Chemin des Dames, contraignant les anglais (qui cueillaient du muguet à l'arrière) à revenir combattre à un contre quatre. Il ne reste plus qu'un quart des effectifs et plus de munitions. Notre général est content, la troupe a su mourir sur place...

Ce 23 mars, c'est l'affolement à Paris, la Grosse Bertha, pièce d'artillerie fabriquée par Krupp, -baptisée Bertha du prénom de la fille de ce constructeur- a une portée de 125 kms pour des obus d'une centaine de kilos. Deux pièces sont en batterie, près de Crépy en Laonnois. Les obus sont tirés, direction Paris : le 1<sup>er</sup> explose Place de la République et sera suivi de 20 autres dans la journée. Jusqu'au 9 août 370 obus atteindront Paris, faisant 256 morts, 620 blessés.

Une autre offensive allemande est faite le 7 avril au sud d'Armentières, opération qui coûtera 350.000 allemands et 305 000 britanniques.

Du côté français, c'est la guerre des chefs, Foch, Pétain, Clemenceau, difficile pour les généraux de savoir à qui obéir. Le 12 avril Foch sera nommé Général en chef des armées alliées.

Le 27 mai au soir, le Chemin des Dames est perdu, 3 divisions envoyées en renfort sont anéanties, les allemands poursuivent leur attaque sur l'Aisne, 25 divisions marchent sur l'Ourcq, Paris est au bout du fusil... Les divisions françaises sont reformées le 31 mai, nouveau départ pour le feu. Pétain lance « debout les héros de la Marne ». Rien ne peut réussir sans le sacrifice de l'infanterie. Au début 1918, on reproche au poilu de ne plus savoir marcher, de ne plus savoir creuser. Mesure-t-on leur degré d'épuisement physique et moral ? les chars, les avions, les auto-canons viennent à temps appuyer l'infanterie, et l'avance allemande s'arrête. La seconde bataille de la Marne est gagnée.

Les britanniques sont en difficulté à la frontière belge, Abel et son régiment embarquent en chemin de fer, direction Amiens. Là, il faut continuer à pied à travers champs et bois. Arrivés début mai au « mont Kemmel », nous devons relever des anglais, nous ne les avons pas trouvés. Les allemands sont juste devant nous, un front sans ligne, des ennemis dans la nature, on ne sait où. Pas une voiture, pas un canon, pas un officier pour orchestrer les mouvements. Les chasseurs à pied viennent nous renforcer, les allemands ne donnent pas signe de vie, des avions ennemis rôdent au dessus

de nous, en repérage sans doute. Me rendant à une corvée de soupe au camp proche une pluie d'obus arrive, petits et gros calibres, mais en éclatant ils ne font pas le bruit habituel, ils « foirent » ; étonnant, et d'un seul coup, les gaz ! vite, le masque. J'étouffe sous mon masque, respiration haletante, je le désajuste un instant pour respirer. La corvée de soupe se termine là, toutes les roulantes sont culbutées, beaucoup de blessés, de tués parmi les papys de l'arrière. Encore un jour de jeûne en perspective. Il faut activer l'allure pour rentrer, j'en suis incapable. Les jambes refusent de me porter, lassitude, fatigue, trop de nuits blanches, trop de frayeurs. Aujourd'hui, il y a une autre cause, j'essaie de me dire que non, mais... les jambes lâchent, j'ai pris les gaz, je tousse, ma vue se trouble, les poumons sont atteints. Les allemands sont allés au delà de l'admissible. Les gazés sont regroupés par les américains, évacués en voiture Ford par 2 ou 4 brancards suspendus, dirigés sur un sana, endroit où nous ne verrons aucun médecin, sorte de purgatoire où chacun va prendre le chemin de l'enfer ou du paradis, le paradis étant la mort, l'enfer le retour aux combats...

Les allemands viennent à nouveau de déclencher une puissante offensive pour atteindre Paris. Partant des lignes où ils ont été stoppés en 14 ; ils sont certains de ne plus trouver devant eux ces surhommes de 14 puisqu'ils les ont tous tués, ou presque. Il veulent s'emparer de Reims, se goberger de champagne à bon compte, mais les alliés sont encore là. Les allemands reculent abandonnant matériel et munitions. La guerre prend une autre tournure, le ciel est envahi par des escadrilles, telle Cigognes. La victoire est en marche, les allemands détruisent des stocks de munitions du côté de Mézières.

Que deviennent les frères Lebrun ? Casimir reste à Montargis affecté aux chemins de fer pour l'approvisionnement des troupes, Arsène est au 5<sup>ème</sup> train des équipages militaires aux environs de Lunéville, Maxime a survécu au Chemin des Dames, Abel, le beau-frère dans le secteur de St Quentin.

Tous attendent la paix !



Publication : Ville de Saint-Benoît-sur-Loire - Tél. 02 38 35 73 28

Directeur de la publication et de la direction : Gilles BURGEVIN - Rédaction : Jean-Claude ASSELIN - Photos : Mairie de Saint-Benoît-sur-Loire

- accueil@mairie-st-benoit.fr - site : www.saint-benoit-sur-loire.fr - Maquette et Impression : Jean-Paul Chevallier, Sully-Impression, © 02 38 36 39 10 - E-mail : sully.impression@wanadoo.fr